



3 rue Joliot-Curie  
Bâtiment Bouygues  
91190 Gif-sur-Yvette

tél. : +33 (0)1 75 31 61 76

fondation-centralesupelec.fr  
fondation@centralesupelec.fr

## Formulaire de don

Nom de l'entreprise:

Nom Prénom du contact :

Fonctions du contact :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Mél :

Téléphone :

Centralien :  Oui  Non    Promo :                      Supélec :  Oui  Non    Promo :

---

Je souhaite faire un don à la Fondation CentraleSupélec d'un montant de .....  
€ Je déduirai ce don de l'impôt sur les sociétés 2022.

Je souhaite que mon don soit utilisé pour :

Financer toujours plus de bourses d'études

Soutenir la recherche de CentraleSupélec

Soutenir l'entrepreneuriat à CentraleSupélec

Je confie à la Fondation CentraleSupélec le soin de répartir mon don en fonction  
des besoins prioritaires de l'École

Je n'autorise pas la Fondation à citer mon nom dans la liste des donateurs publiée dans le rapport  
de campagne et sur le site internet.

Pour rappel :

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant des  
sommes versées, retenues dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT.

En cas de dépassement du plafond de 5 pour mille, l'excédent est reporté successivement sur les 5  
exercices suivants et donne droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

**L'article 148 de la loi de finances** crée un **plafond alternatif de 10 000 €** qui s'applique pour les  
versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2022.

Les entreprises peuvent donc, au choix, appliquer le plafond de 10 000 € ou celui de 5 pour mille du  
chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

Merci de faire parvenir ce document accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de  
Fondation CentraleSupélec à l'adresse suivante :

Fondation CentraleSupélec

Service comptabilité

3 rue Joliot Curie

91190 GIF SUR YVETTE

*Merci de votre soutien !*